

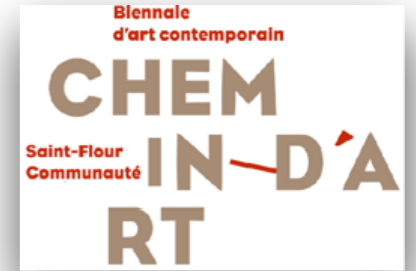
Résidences 2023



AUBRAC
MÉRÉPONTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGÈRE DE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ

Résidences de recherche



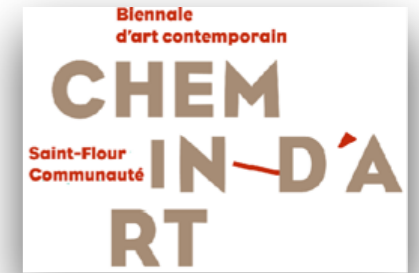
Ces résidences d'artistes sont financées (80 %) par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et Saint-Flour Communauté (20 %), dans le cadre de la politique de l'Etat de soutien aux artistes et aux collectivités qui développent une politique active et reconnue pour les arts visuels. Les résidences ont pour objectif de permettre à des artistes de se consacrer à un projet qui sera présenté lors de la biennale 2024.

La résidence d'artistes entre dans la programmation de la biennale d'art contemporain *Chemin d'art* qui se déroule sur le territoire de Saint-Flour Communauté du mois de juillet au mois de novembre 2024.

Budget 33 00 euros (DRAC = 26 000 euros - ST-Flour Communauté = 7000 euros)



Résidence à l'Écomusée de Margeride



Résidence de 6 semaines répartie ainsi :

- 19 au 26 août (semaine découverte)
- 23 septembre au 7 octobre (deux semaines)
- 21 octobre au 4 novembre (deux semaines)
- 25 novembre au 2 décembre (une semaine)

LE COLLECTIF ROND POINT

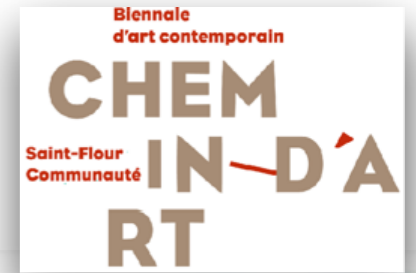
Joris Favennec et Florian Chevillard

Le collectif ROND POINT est un projet commun initié par Joris Favennec, designer objet, et Florian Chevillard, graphiste. À la fois travail de recherche et d'expérimentation, et dispositif de médiation artistique, culturelle, ROND POINT souhaite partager des expériences de création et de conception d'objets, d'images et d'installations. En s'appuyant sur un espace contextualisé, la démarche du collectif est de trouver un terrain de dialogue, de frottement, entre le design d'objet, le design graphique, le paysage, l'architecture pour faire émerger des productions composites aux échelles multiples.

ROND POINT conçoit des aménagements à vivre, des dispositifs scénographiques, des micro-architectures de loisir.



Résidence à l'Ermitage de Grandval



Résidence de 6 semaines réparties entre le mois de juin et de novembre.

Résidence sur proposition de l'association « Ermitage de Grandval » et de la commune de Brezons

Résidence ouverte à un collectif d'artistes. Les artistes sont en cours de recrutement



L'Ermitage de Grandval est géré par l'association éponyme. Niché sous le Plomb du Cantal, à 1210 mètres d'altitude, à l'extrémité haute de la vallée de Brezons, (commune de 182 habitants, 5 habitants au km²), parmi les hêtres et les prairies, le chant des cascades, des milans royaux et des marmottes, L'Ermitage de Grandval est un espace protégé (situé dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne), à plus d'un kilomètre de la dernière habitation. Sur deux parcelles de 1400 m² reliées par un chemin communal, elle était un lieu d'« estive » pour les troupeaux jusqu'à Noël, d'où le nom de ce hameau, Livernade

Les locaux ont été restaurés par le propriétaire actuel, Dominique Mérigot, qui a souhaité en 2011 créer une association afin d'assurer la tranquillité du site, et porter la singularité du lieu. Avec entre autre une attention particulière aux valeurs de laïcité, d'esprit républicain, de respect. et de bonne relation envers les autres tant les habitants du territoire que ce qui compose l'ensemble du vivant. Le lieu et l'esprit du lieu pouvant être résumé par le vocable de « ressourcement ».

Résidence photographique



Résidence de 6 semaines réparties entre le mois de juin 2023 et mars 2024.

Résidence dans le cadre des « Olympiades de la Culture » à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'artiste aura à cœur d'apporter un regard sur les pratiques sportives des habitants du territoire.

Le résultat sera présenté lors de la Biennale 2024 dans les équipements sportifs de la collectivité afin de mélanger culture et sport

